

Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate

Montréal, le 29 novembre 2017 – (TSX : PJC.A) Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. (le « **Groupe Jean Coutu** ») a annoncé aujourd'hui qu'une forte majorité de ses actionnaires (les « **actionnaires** ») ont approuvé la résolution spéciale (la « **résolution relative à la fusion** ») qui figure à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction du Groupe Jean Coutu datée du 26 octobre 2017 et aux termes de laquelle le Groupe Jean Coutu, une entité devant être constituée qui sera une filiale en propriété exclusive directe de METRO inc. (« **Metro** ») et toute société de portefeuille admissible (au sens attribué à ce terme dans la convention de regroupement intervenue le 2 octobre 2017 entre le Groupe Jean Coutu et Metro) fusionneront pour former une nouvelle filiale en propriété exclusive de Metro (la « **transaction** »).

La résolution relative à la fusion a été approuvée par 99,9969 % des 1 093 250 641 voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés par procuration à l'assemblée extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu plus tôt aujourd'hui.

« Nos actionnaires ont judicieusement exprimé leur soutien massif à la transaction avec Metro, a déclaré M. Jean Coutu, président du conseil d'administration du Groupe Jean Coutu. Ce fort appui démontre que nos actionnaires comprennent les avantages qu'ils retireront de la transaction, soit en liquidant leur investissement, soit en participant à la nouvelle entité issue du regroupement, promise à un rôle de premier plan dans les secteurs des épiceries et des pharmacies au Canada. »

« Maintenant que nous avons l'accord des actionnaires, nous allons continuer de collaborer avec Metro pour obtenir l'approbation du Bureau de la concurrence en vue de clore la transaction dès que possible en 2018, comme prévu », a déclaré M. François J. Coutu, président et chef de la direction du Groupe Jean Coutu.

La transaction demeure assujettie à l'approbation du Bureau de la concurrence requise par la *Loi sur la concurrence* (Canada), à l'approbation par la Bourse de Toronto de l'inscription à sa cote des actions ordinaires de Metro qui seront émises à l'occasion de la transaction et au respect ou à la levée des autres conditions usuelles de clôtures.

À propos du Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Le Groupe Jean Coutu est une entreprise renommée dans le domaine du commerce de détail en pharmacie au Canada. Il exploite un réseau de 418 établissements franchisés, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Clinique, PJC Santé et PJC Santé Beauté qui emploie plus de 20 000 personnes. De plus, depuis décembre 2007, le Groupe Jean Coutu possède Pro Doc Itée, une filiale située au Québec, qui fabrique des médicaments génériques.

À propos de METRO inc.

Avec un chiffre d'affaires annuel de 12,8 milliards de dollars et plus de 65 000 employés, Metro est un chef de file dans la distribution alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario où elle exploite un réseau de plus de 600 magasins d'alimentation sous plusieurs bannières dont Metro, Metro Plus, Super C et Food Basics de même que plus de 250 pharmacies principalement sous les bannières Brunet, Metro Pharmacy et Drug Basics.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend des « énoncés prospectifs » comportant des risques et des incertitudes. Tous les énoncés autres que des énoncés de faits historiques inclus dans ce communiqué de presse, y compris des énoncés sur les perspectives de l'industrie et sur les perspectives, les projets, la situation financière et la stratégie d'affaires de Metro ou du Groupe Jean Coutu, peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation et la réglementation canadiennes en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation d'expressions comme « pouvoir », « devoir », « potentiel », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer que », « anticiper », « prévoir », « désirer » ou « poursuivre », y compris dans une tournure négative, ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire ou à l'emploi du futur. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits ou des garanties quant au rendement futur, mais représentent seulement les estimations et les attentes de la direction du Groupe Jean Coutu et de Metro et comportent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses.

Bien que Metro et le Groupe Jean Coutu estiment chacun que ces énoncés sont fondés sur des renseignements et des hypothèses qui sont actuels, raisonnables et complets, ceux-ci sont nécessairement tributaires d'un certain nombre de facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la direction du Groupe Jean Coutu et de Metro mentionnées dans ces énoncés prospectifs pour diverses raisons, notamment la conjoncture commerciale et économique et les risques et incertitudes décrits, i) pour Metro, à la rubrique « Gestion des risques » du rapport annuel 2016 déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, et ii) pour le Groupe Jean Coutu, dans sa notice annuelle à la rubrique « Facteurs de risque » et également aux rubriques « Principales estimations comptables », « Risques et incertitudes » et « Stratégies et perspectives » du rapport de gestion annuel du Groupe Jean Coutu pour l'exercice terminé le 4 mars 2017 déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Plus particulièrement et sans restriction, ce communiqué de presse renferme des énoncés et de l'information de nature prospective concernant : des énoncés ou des incidences concernant les avantages prévus de la transaction pour Metro, le Groupe Jean Coutu et leurs actionnaires respectifs, les plans, les objectifs, les attentes et les intentions de Metro ou du Groupe Jean Coutu; ainsi que le moment prévu pour réaliser la transaction.

En ce qui a trait aux énoncés et à l'information de nature prospective concernant les avantages prévus de la transaction proposée et le moment prévu de sa réalisation, Metro et le Groupe Jean Coutu, selon le cas, les ont fournis en se fondant sur certaines hypothèses qu'ils croient raisonnables à l'heure actuelle, y compris des hypothèses quant à la capacité des parties d'obtenir, en temps utile et à des conditions satisfaisantes, les approbations requises des organismes de réglementation; la capacité des parties de remplir, en temps utile, les autres conditions de clôture de la transaction; et d'autres attentes et hypothèses concernant la transaction. Bien que Metro et le Groupe Jean Coutu estiment, selon le cas, que les attentes présentées dans ces énoncés prospectifs soient raisonnables, ils ne peuvent garantir qu'elles se révéleront exactes. En conséquence, les investisseurs et autres sont avisés de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Les risques et incertitudes inhérents à la nature de la transaction comprennent, sans restriction, l'incapacité des parties d'obtenir les approbations requises des organismes de réglementation ou de remplir par ailleurs les conditions à la réalisation de la transaction, ou encore l'incapacité des parties d'obtenir de telles approbations ou de remplir de telles conditions en temps utile; des frais de transaction importants ou des passifs inconnus; l'incapacité de réaliser les

avantages prévus de la transaction; et les conditions économiques générales. L'incapacité d'obtenir les approbations requises des organismes de réglementation, ou l'incapacité par les parties de remplir par ailleurs les conditions à la réalisation de la transaction ou de réaliser celle-ci, pourrait faire en sorte que la transaction ne soit pas réalisée ou qu'elle ne le soit pas selon les conditions proposées. Rien ne saurait garantir que les avantages stratégiques et les synergies relatives à l'exploitation, à la concurrence et aux coûts prévus résultant de la transaction seront réalisés. De plus, si la transaction n'est pas réalisée et que le Groupe Jean Coutu demeure une entité indépendante, il y a des risques que l'annonce de la transaction et l'affectation de ressources considérables du Groupe Jean Coutu à la réalisation de la transaction aient une incidence sur ses relations d'affaires et ses relations stratégiques (y compris avec des employés, des propriétaires de pharmacie, des clients, des distributeurs, des fournisseurs et des partenaires futurs et éventuels), ses résultats d'exploitation et ses activités en général, ainsi qu'un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière et ses perspectives actuelles et futures. De plus, si le Groupe Jean Coutu n'est pas en mesure de respecter les conditions de l'entente de regroupement, il pourrait, dans certains cas, être tenu de payer une indemnité à Metro, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation et sur sa capacité de financer ses perspectives de croissance et ses activités actuelles.

Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont présentés expressément et entièrement sous réserve de ces mises en garde. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible en date du présent communiqué ou à la date indiquée et ne valent que pour cette date. Le Groupe Jean Coutu et Metro nient chacun expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne le requièrent.

Aucune offre ou sollicitation

Cette annonce est présentée essentiellement à des fins d'information et ne constitue pas une offre d'achat ou la sollicitation d'une offre de vente des actions du Groupe Jean Coutu ni une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat des actions de Metro.

Personnes-ressources

Marie-Claude Bacon
Directrice principale, Affaires corporatives
METRO INC.
514 643-1086
mbacon@metro.ca

Hélène Bisson
Vice-présidente, communications
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.
450 646-9611, poste 1165
hbisson@jeancoutu.com